

## Encore une information a prendre au sérieux

Après la déclaration du Président de la République sur la création d'un fonds d'indemnisations au profit des Harkis et leurs enfants, que nous ne rejetons pas, des courriers avaient été adressés au Président de la République et aux Parlementaires, dont les présidents des deux chambres, l'assemblée Nationale et le Sénat, une réponse est arrivée aujourd'hui, chez le Président André LECOQ.

Bien que des voix s'élèvent contre le mutisme du conseil d'administration et plus particulièrement le bureau national, les intéressés se contentent de critiquer notre travail.

La critique est très facile, mais s'investir ne court pas les rues. Chaque chose arrive avec le temps. La preuve.

Vous trouverez ci-dessous, la réponse du Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Richard FERRAND.

Bien cordialement à tous.

Le Président national  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
André LECOQ



ASSEMBLÉE NATIONALE

- 8 OCT. 2021

PRÉSIDENT  
le chef de cabinet

2021-4675

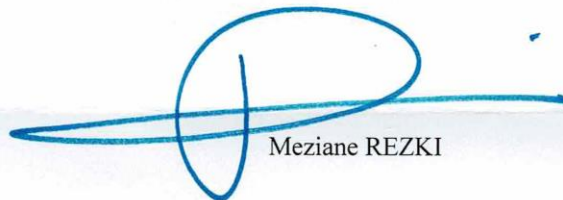
Monsieur le Président,

Vous avez souhaité appeler l'attention du Président de l'Assemblée nationale, M. Richard Ferrand, sur la reconnaissance et l'indemnisation des pupilles de la Nation, orphelins de guerre.

Il en a pris connaissance avec attention et m'a chargé de vous remercier de cet envoi.

Sensible à votre situation, le Président a transmis la copie de votre courrier à la Présidente de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées, Mme Françoise Dumas.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Meziane REZKI

Monsieur André LECOQ  
Président  
Association nationale des pupilles de la nation des orphelins de guerre ou du devoir  
ANPN OGD  
La Tourtonnière - Courménéil  
61310 GOUFFERN EN AUGE